

Frontignan, le 18 février 2019

Compte rendu du Conseil d'Administration du 11 février 2019

Présents : Gérard Chaput, René Casses, Francis Herrera, Djimi Tsouladzé
Invités : Madame Geneviève Duroux Bernad

Absents excusés : Josyane Refuveille, George Forner, Jean-Pierre Lacan, Maurice Lidou, Dominique Coquery

Début de la réunion : 18 h 15

Compte tenu du nombre d'absence lors de ce conseil qui ne permet pas de fonctionner valablement, les membres présents décident de n'aborder que les sujets courants du moment.

1- Approbation du compte rendu de CA du 14.01.2019

- Aucune remarque n'étant formulée par les membres du CA à cette date, le compte rendu est validé.

2- Réunion à la DREAL (Direction Régionale Environnement Aménagement Logement)

Cette rencontre prévue initialement le 7 février a été reportée à la demande de la DREAL au 21 février. Un compte rendu sera donc fait lors du prochain CA

Rappel : Voir dans le compte rendu antérieur les sujets que nous avons proposés.

3- Secrétariat

- Le secrétaire informe que le courrier de renouvellement pour la cotisations 2019 a été adressé aux adhérents.
- Assemblée Générale de l'association : elle se tiendra à la salle Voltaire le jeudi 28 mars à partir de 17 h 30.
- À ce jour aucune réponse de la municipalité ne nous est parvenue suite à notre courrier pour une demande d'entretien.

- Fonctionnement du secrétariat :
Francis Herrera indique qu'à la date d'aujourd'hui aucune proposition pour son remplacement n'a été formulé et que cela pose le problème du fonctionnement de l'association pour le mandat qui suit. Sur proposition de Djimi Tsouladzé un tableau récapitulatif des tâches exercées a été adressé aux conseillers en même temps que la convocation.
Une discussion a lieu afin d'envisager les possibilités de partage des tâches ou autres dispositions à prendre pour palier à cette problématique.

- Fonctionnement de l'association
Durant cet échange, un autre constat est fait ; celui de l'activité de l'association qui n'est pris en charge que par les trois membres du bureau (Président, trésorier, secrétaire) devant intervenir pour la représentation d'ARZF au niveau des instances, des CSS et des différents dossiers à suivre.

À cela s'ajoute les limites posées par l'État à la transmission de données applicables aux domaines de la sûreté/secret défense. Pour ARZF cela nuit à la connaissance des dossiers et au bon fonctionnement des commissions de suivi des trois sites SEVESO. Cette disposition accentuée par les nouvelles conditions de communications jugées sensibles (consultables mais non communicables), met en question le sens même de notre intervention associative « informer et prévenir la population ».

Francis Herrera ne souhaitant plus siéger à la CSS de Scori, Gérard Chaput indique qu'il prendra en charge la représentation de l'association pour les commissions de suivi de site des trois sites concernés (GDH BP, Scori, Incinérateur) pour l'année 2019 ; mais avance que l'association ne pourra continuer à fonctionner ainsi.

Pour finir, René Casses propose que lors de l'Assemblée Générale de mars, cette situation devra être évoquée, les adhérents devant se prononcer sur le devenir de l'association.

- Semaine du développement durable 2019 du 30 mai au 5 juin
Gérard Chaput informe qu'une réunion de préparation est prévue le 21 février à 18 h à l'Hôtel de Ville.

René Casses et Francis Herrera indique qu'ils ne souhaitent pas que l'association réponde favorablement à une présence lors de cette manifestation. Compte tenu des deux dernières expériences de participation à la journée qui regroupent les associations, ils n'en voient pas l'intérêt ; le lieu situé au port est inapproprié et l'organisation ressemblant plus à un vide grenier qu'à un regroupement d'associations.

Le Président indique qu'il ira à la réunion de préparation pour faire remonter les remarques et que la décision de participation sera prise lors du prochain CA.

La séance est levée à 20 h.

- ✓ Pensez à renouveler votre cotisation 2019

Le secrétaire
F. Herrera